



EXPOS SERRES LEZ'ARTS/23^{ème} édition

18-19-20 Septembre 2026 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

Appel à projet 2026/Présentation :

L'association Serres Lez'Arts a été créée en 2003, elle est née d'un collectif d'artistes désireux de développer l'art et la culture en milieu rural. Cette association organise tout au long de l'année des évènements : expositions, cours, stages, défis d'artistes... Elle a également mis en place les Ateliers d'Art Ambulants qui proposent des pratiques artistiques dirigées par des artistes professionnels vers des structures scolaires et des établissements spécialisés : Maison d'arrêt, hôpitaux, IME, centres sociaux... En 2017 l'association s'est dotée d'un nouveau local >Le CEM* Collectif Espace Multiculturel sous la forme d'un tiers lieu ouvert à tous: Ateliers/Bureaux partagés/Formations/Résidences d'artistes... Depuis 2018, l'association propose trois programmes de résidences : « Regards sur le territoire » « Rouvrir le monde » et « Transhumances artistiques» pour trois sentiers d'art: à Serres, Puy Saint André (05) et Savoillans (26)

Présentation des Expos Serres Lez'Arts à Serres “Petite cité de caractère” :

Chaque année depuis 22 ans nous accueillons dans le village 20 à 25 artistes plasticiens dans une vingtaine de lieux mis à la disposition pour cette manifestation : ateliers, garages, anciennes échoppes du centre historique, espaces privés et publics et lieux extérieurs (jardins, voûtes, escaliers...).

La création, l'implication et la cohérence dans la démarche artistique sont des points importants dans nos choix de sélection des dossiers. Une attention particulière est portée à la relation entre les œuvres, les lieux d'exposition et les publics. L'événement s'inscrit dans une volonté de valorisation du territoire, de son patrimoine et de ses usages, tout en laissant une grande liberté de formes et de supports.

Les expositions sont réparties dans le village et intègrent également le sentier d'art avec 14 œuvres d'artistes in situ réalisées lors des différentes résidences. Ces œuvres sont installées sur le sentier pendant 3 ans minimum et sont réalisées en lien avec le territoire. Elles permettent aux habitants de Serres et aux visiteurs de poser un autre regard sur l'environnement Serrois . Dans ce contexte, les Expos de septembre sont de fait, un prolongement ponctuel du sentier d'art.

La date retenue en Septembre, est un choix délibéré en vue de créer un événement artistique en dehors des périodes très touristiques de Juillet/Août. Ces expositions accueillent un public départemental, mais aussi inter-régional environ 1500 personnes sur ces 3 jours et permettent aux scolaires du département une rencontre avec les artistes

Objectifs :

- Promouvoir les pratiques artistiques et soutenir les artistes
- Favoriser les échanges et les rencontres
- Contribuer au développement de l'art et de la culture en milieu rural
- Rendre accessible les démarches artistiques contemporaines à un jeune public et à un public non averti
- Valoriser la recherche artistique comme espace de partage, d'échange et de rencontre
- Envisager l'art, comme élément essentiel, pour regarder différemment le monde qui nous entoure

Participation aux Expos :

- Les artistes sont sélectionnés sur dossier par un comité de sélection composé de 3 professionnels du domaine artistique et culturel, d'artistes et de membres de l'association Serres Lez 'Arts.
- Les étudiants des écoles d'art peuvent présenter un dossier.

- Pour une éventuelle participation aux Expos de Septembre, les artistes intéressés doivent adresser à Serres Lez'Arts un dossier complet de candidature avant le 13 Mars 2026 minuit > Voir fiche constitution du dossier.
- La réception de ce dossier par Serres Lez'Arts a valeur de pré-inscription de l'artiste en vue de sa présentation devant la commission de sélection. Elle ne préjuge en rien de la décision de ladite commission.
- Les dossiers sont examinés par le comité de sélection au regard des critères suivants :
 - la qualité artistique et la cohérence de la démarche présentée,
 - la pertinence du projet au regard du lieu d'exposition et la faisabilité technique et logistique,
 - la capacité de l'artiste à dialoguer avec les publics et à s'inscrire dans une dynamique de manifestation
- La commission de validation des dossiers se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un artiste à la manifestation sans devoir justifier des raisons de leur choix.
- Les artistes intéressés peuvent indiquer un lieu préférentiel pour leur exposition, mais l'association se réserve le droit d'accepter ou de refuser car la liste des lieux à disposition, peut changer entre temps.
- Tous supports et techniques sont acceptés : peinture, sculpture, photographie, gravure, vidéo, installation, performance, etc.
- Les artistes sélectionnés seront invités à réfléchir à un accrochage approprié dans le lieu qui leur sera attribué. Ils peuvent également concevoir spécialement une œuvre pour le lieu attribué dans la mesure où le travail reste en cohérence avec le dossier présenté.

Déroulement :

Jeudi 17 septembre 2026 :

De 9h00 à 18h00, les artistes s'installent dans les lieux attribués par l'association.

>*Il est fortement conseillé dans la mesure du possible de venir prendre connaissance de son espace d'exposition avant la manifestation afin d'anticiper les contraintes et les possibilités liées au lieu.*

Vendredi 18 septembre 2026:

Ouverture des lieux d'exposition: 8h30/12h30 et 13h30/18h30

>Accueil planifié et privilégié des scolaires et des groupes toute la journée

12h30/13h30 > Repas gratuits proposés aux artistes.

18h30 > Vernissage et déambulation sur le sentier d'art

Samedi 19 septembre 2026:

Ouverture non-stop des lieux d'exposition: 10h/19h sans interruption;

des remplacements sont prévus par nos bénévoles à l'heure des repas

Avant l'ouverture au public, une visite des expos entre artistes et organisateurs est proposée de 8h30 à 10h

12h00/14h00 > Repas gratuits proposés aux artistes

20h00 > Buffet et soirée conviviale offerts aux artistes

Dimanche 20 septembre 2026:

Ouverture des lieux d'exposition: 10h/18h sans interruption ;

des remplacements sont prévus par nos bénévoles à l'heure des repas

12h00/14h00 > Repas gratuits proposés aux artistes.

19h00 > Clôture de la manifestation avec tous les participants autour d'un apéritif dînatoire.

Serres Lez'Arts propose une buvette sur les 3 jours de la manifestation. Une petite restauration est ouverte au public sur réservation.

Communication :

- Presse, radio, télévision régionale, sites internet, réseaux sociaux...
- Listing d'adresses de tous nos partenaires et des collectivités territoriales.
- Production de supports de communication



- Signalétiques extérieures.
- Invitations au vernissage

EXPOS SERRES LEZ'ARTS/23^{ème} édition

18-19-20 Septembre 2026 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

Constitution du dossier :

ENVOYER PAR MAIL (serreslezarts@gmail.com)

Avant le 13 Mars 2026 minuit

UN DOSSIER COMPLET DE PRÉSENTATION COMPORTANT :

1/ La fiche candidature ci-jointe remplie très lisiblement.

2/ Une biographie succincte (20 lignes maxi).

3/ Un dossier pdf du travail récent de l'artiste, contenant minimum 5 à 10 photographies indiquant titre de l'œuvre, dimensions, date d'exécution, techniques & matériaux employés.: photos couleurs des œuvres que vous présenterez à l'exposition, avec un court texte sur ce travail ou, pour les artistes souhaitant créer spécifiquement pour la manifestation, votre dossier + un document approprié à votre projet (texte, croquis et ou images, court texte justifiant le choix du lieu si vous souhaitez un lieu spécifique).

NB : Merci d'intituler votre dossier PDF : Expo-SerreslezArts2026-nom-prénom

Pour les vidéaste et les artistes multi-média: merci de nous envoyer un dossier + des liens vers vos vidéos et vos projets multimédia

ce dossier est à envoyer sur notre adresse mail : serreslezarts@gmail.com avec pour objet : CANDIDATURE POUR EXPO-SERRES LEZ'ARTS 2026 (en majuscule)

IMPORTANT :

- Aucun dossier ne sera étudié si il n'est pas complet et si il ne comporte pas le bon intitulé
- Les dossiers incomplets ou n'arrivant pas à la date limite d'envoi ne sont pas pris en considération.
- Aucune proposition sur site internet ou DVD ne pourra être examinée
- Seuls les membres de la commission prennent la décision de sélectionner ou pas un candidat.

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER : 13 Mars 2026 minuit

à Serres Lez'Arts - 2, Avenue Jean Moulin - 05700 Serres

>Résultat des sélections courant avril: Vous serez informé par mail.

Renseignements au bureau de l'association > 04 92 46 84 24 ou

Paule Riché 06 11 29 37 38

ou par mail serreslezarts@gmail.com

CAHIER DES CHARGES :

Pour les expositions, tous les supports et techniques artistiques sont acceptés.

En fonction des lieux alloués, chaque artiste exposant devra prévoir le matériel nécessaire à l'installation et l'accrochage de l'exposition ainsi qu'un éclairage particulier si nécessaire.

Aucune exposition/vente autre que celle des œuvres d'artistes ne pourra être réalisée pendant les expositions.

Les artistes doivent souscrire à une assurance personnelle pour la valeur de leur travail.

MOYENS > Serres Lez'Arts prend en charge :

- Les 3 repas du midi
 - Le vernissage du vendredi, le buffet du samedi soir et l'apéritif dînatoire du dimanche.
 - Le logement chez l'habitant pour les artistes résidants à plus de 50 km de Serres.
 - La communication et l'affichage.
- L'accueil de l'artiste sur son lieu d'exposition (l'accès à l'électricité est fourni mais en fonction des lieux, prévoir vos propres systèmes d'éclairages).
- Serres Lez'Arts contracte une assurance responsabilité civile pour cet événement et décline toute responsabilité en cas de vol, perte, détérioration.
- Un dédommagement forfaitaire (aller-retour pour les artistes résidants à plus de 50 km de Serres) sera attribué sur présentation des justificatifs originaux.
- Pour chaque artiste exposant, une somme de 150€00 sera versée pour les frais de monstration, correspondant à la présentation publique des œuvres dans le cadre de la manifestation, indépendamment des ventes éventuelles, sur présentation de facture pour les artistes ayant un N° de Siret uniquement
- Les versements des frais de monstration et des dédommagements forfaits sont effectués par l'association dans un délai indicatif d'un **à trois mois** après la manifestation, sous réserve de la réception des justificatifs administratifs nécessaires.

CONDITIONS :

- S'acquitter des frais de participation aux ventes à hauteur de 15% du montant des ventes réalisées pendant les expos. Cette contribution participe au financement de l'événement, à l'accueil des artistes et à la pérennité des actions culturelles menées par l'association en milieu rural. Les œuvres exposées restent la propriété pleine et entière des artistes. La participation à la manifestation n'emporte aucune cession de droits d'auteur, hors droit de reproduction à des fins de communication tel que précisé dans le présent document.
- La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise à Serres Lez'Arts pour la promotion de l'événement et dans le cadre de la communication de l'association.
- La production artistique exposée reste propriété de l'artiste.
- **Les artistes s'engagent à être présents à partir du jeudi 17 septembre 2026 pour l'installation de leur exposition, aux heures d'ouverture des Expos durant les 3 jours de la manifestation (des remplacements sont prévus) et lors du vernissage.**
- Le dimanche soir, ils s'engagent à rendre leur local d'exposition « en l'état » et à rapporter le matériel emprunté et les clés à la buvette.

ÉDITION / COMMUNICATION :

Dès leur sélection, les artistes s'engagent à fournir en temps et en heure des documents relatifs aux supports de communication (Textes et photos)



EXPOS SERRES LEZ'ARTS/23^{ème} édition

18-19-20 Septembre 2026 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

Fiche de candidature :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Disciplines artistiques :

Lieu d'exposition préférentiel (sous réserve) :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone portable : **Téléphone fixe :**

Email :

Site internet, Instagram ou Facebook :

Formation :

N° d'affiliation à l'URSSAF (SIRET)

Je souhaite participer aux Expos Serres Lez'Arts/2026 et j'accepte les conditions énoncées dans le document « Constitution du dossier » pour exposer du Jeudi soir 17 Septembre 2026 au Dimanche soir 20 Septembre 2026.

Fait à le

Bon pour accord (mention manuscrite) : Signature :

*Je souhaite soutenir l'association et j'accepte de verser une adhésion à l'association de 20 € :
Payé par chèque N° le*